

# FORMATION INTÉGRER LA COOPÉRATION DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

À l'heure où les enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques se complexifient, la coopération s'impose comme une nécessité. Cette formation de trois jours vise à apprendre à coopérer en prenant le temps de définir la coopération, ses principes fondamentaux, les temps dont elle est constituée et les processus qui permettent de la mettre en œuvre.

## > OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Définir la coopération comme une compétence et différencier les modes de travail collectif : Identifier et distinguer les notions de coopération, collaboration afin d'adopter les pratiques adaptées aux objectifs et aux contextes professionnels.
- Identifier les mécanismes et enjeux de la coopération : Comprendre les principes qui sous-tendent le processus coopératif au sein d'un collectif et identifier le terreau nécessaire pour une coopération fertile
- Concevoir des processus de coopération adaptés à ses enjeux : élaborer des approches et outils concrets pour nourrir la coopération dans ses pratiques professionnelles

## > COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la coopération comme une compétence et différencier les modes de travail collectif
- Identifier les mécanismes et enjeux de la coopération
- Concevoir des processus de coopération adaptés à ses enjeux

## > PROGRAMME

### Module 1 : Définitions et pré-requis méthodologiques

- 1.1. Qu'est-ce que co-opérer ?
  - 1.2. Les 5 fondamentaux à la coopération
  - 1.3. Les dialogies de la coopération
  - 1.4. Comprendre l'altérité
- Définition des niveaux logiques de Dilts  
Les différences de représentations

### Module 2 : Mécanismes de la coopération

- 2.1. Les notions de "signaux faibles" et "l'implicite"
- Les 12 dialogies  
Identifier et questionner les signaux faibles  
La position de perception
- 2.2. Le cycle de l'agir
  - 2.3. Le cycle de l'apprentissage
  - 2.4. Les différents temps du processus coopératif
- Les 9 temps de la coopération

## LIEU

259 rue de Créqui 69003 Lyon - 3ème étage

## PUBLIC

Tout public qui souhaitent développer la coopération au sein de leur organisation (collectivités, entreprises, associations, etc.) et/ou de leur écosystème

## PRÉREQUIS

- Aucun

## DATES & DURÉE

3 et 4/12/2025 et 7/01/2026  
Soit 21h (3 jours)

## INTERVENANTES

Agnès Moncamp & Wafae Kerzazi  
Formatrices et responsables de projets  
au 107

## TARIFS PAR PERSONNE

750€\* par personne pour les 3 jours

\*Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

## Module 3 : Principes d'action à l'œuvre dans les dynamiques coopératives

3.1. Analyser les dynamiques et les processus coopératifs en situation

3.2. Reconnaître et situer les dialogies à l'œuvre dans un processus

3.3. Construire des repères dans un processus coopératif

Intention / Finalité / Enjeux

## > MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nos formations reposent sur des méthodes de pédagogie active.

Nos formateurs utilisent des techniques d'animation interactives

et ludiques. Sur ce parcours, nous combinons plusieurs approches :

Une approche théorique, qui prend appui sur les travaux d'action-recherche.

Une approche pratique, qui propose de mettre à l'épreuve certains des outils permettant de mettre en place et d'entretenir la coopération au sein d'un collectif ;

Une approche expérientielle, permettant d'éprouver, tout au long du déroulé de la formation, les mécanismes qui sous-tendent le processus coopératif.

## > MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis : un recueil du besoin est réalisé à minima au début de la formation

Un questionnaire d'auto-évaluation est transmis en amont de la formation

Un questionnaire de satisfaction est transmis en fin de formation

Le formateur évalue la progression des stagiaires en cours de formation

Un certificat de réalisation est transmis à l'issue de la formation

## > SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS.  
Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :  
84630489263

## CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes

04 78 09 11 97

[formation@cress-aura.org](mailto:formation@cress-aura.org)

**INSCRIPTION EN LIGNE  
CLIQUEZ ICI**

### Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :

28 boulevard Léon Jouhaux  
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :

11 rue Auguste Lacroix  
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - [info@cress-aura.org](mailto:info@cress-aura.org) - [www.cress-aura.org](http://www.cress-aura.org)

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

